

Outil mutualisé de suivi et d'exécution budgétaire pour les unités de recherche

Des bénéfices pour qui ?

Les unités de recherche

Un outil unique, intégré et ergonomique permettant une vision consolidée du budget de l'unité et de son exécution.

Les tutelles

Une autonomie préservée de chaque tutelle dans son choix d'organisation et d'attributions de délégation

Le périmètre

Suivre le budget notifié par l'ensemble des tutelles

Réaliser des demandes d'achat

Initier des commandes d'achat pouvant être validées en laboratoire ou en établissement tutelle

Réaliser les services faits : enregistrer les réceptions et les constatations de marchandises pouvant être certifiées par le laboratoire ou par sa tutelle

Suivre l'ensemble des factures (enregistrement et paiement) et des mouvements budgétaires (missions, ré-imputations, restitutions, ...) enregistrés pour le compte du laboratoire

Enregistrer les marchés (MAPA) ou visualiser les marchés réalisés en central pour le compte du laboratoire

Initier les flux de recette

Les bénéfices

Une vision globale des crédits de l'UMR

Une vue unique et consolidée de l'exécution budgétaire et de la gestion de l'unité dans un outil intégré

Une souplesse de gestion dans l'attribution des délégations par les tutelles

Une possibilité de suivi détaillé du budget selon l'organisation du laboratoire

La suppression des doubles saisies

Une prise en main facile et une interface adaptée

Une ergonomie au plus près des besoins de l'utilisateur

Une restitution du budget selon les exigences de la tutelles (origines) et de l'organisation de l'unité (entité dépendante)

Les orientations et les arbitrages des évolutions à mettre en œuvre sont confiés au Comité Projet composé des établissements pilotes, de l'Amue et du CNRS

4 établissements proposent des laboratoires pilotes

Aix-Marseille Université

Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence (IM2NP)
- UMR 7334 - CNRS, Aix Marseille Université et Université de Toulon

Université Claude Bernard Lyon 1

Institut NeuroMyoGène (INMG) –
CNRS UMR 5310, INSERM U1217,
Université de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1

Laboratoire de Biométrie et Biologie évolutive (LBBE) - UMR 5558 – CNRS, Université Claude Bernard Lyon I

Université de Lorraine

Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications (LORIA) - UMR7503 – CNRS, Université de Lorraine, INRIA

Laboratoire d'Energétique et Mécanique Théorique et Appliquée (LEMETA) - UMR7563 - CNRS, Université de Lorraine

Université de Strasbourg

Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE) - UMR7363 – CNRS, Université de Strasbourg

Observatoire astronomique de Strasbourg - UMR7550 – CNRS, Université de Strasbourg

Institut de Chimie de Strasbourg - UMR 7177 - CNRS, Université de Strasbourg

1 projet, 3 applications



Applicatif de gestion financière des laboratoires



Applicatif Amue de gestion financière des universités et des EPST



Dispositif Amue de transmission de données partagées entre différents applicatifs. La mise à disposition de son Bus de service permet les échanges entre les applicatifs.

Les fonctionnalités

Les évolutions de Geslab reposent sur un travail partenarial Amue-CNRS avec les établissements. Sa réécriture a pour objectif la prise en compte des évolutions réglementaires, des besoins d'évolutions fonctionnelles et d'organisation tels que la mise en place de niveaux de délégation différents

Budget

Créer

- + les origines de crédits en fonction des adresses budgétaires reçues des tutelles
- + les entités dépensières en fonction de son organisation interne
- + les arborescences de regroupement pour les origines et les entités

Répartir les crédits en fonction de l'organisation de l'unité

Intégrer, consulter et suivre les notifications budgétaires allouées par les tutelles

Dépenses

Réaliser les demandes d'achat

Créer les commandes d'achat

Enregistrer les réceptions de marchandises

Constater et certifier les services faits selon les droits attribués par la tutelle

Référentiels

Créer ou consulter

- + les marchés, les unités fonctionnelles et les opérations de travaux
- + les tiers (agents et fournisseurs)
- + la base articles, la nomenclature des achats et des matières

Recettes

Initier les flux de recette

Informers les tutelles de la réalisation de la prestation

Intégration des opérations réalisées hors Geslab

Les missions

Les factures

Les ré-imputations et restitutions

Selon les droits attribués par la tutelle :

La certification du service fait

Les commandes réalisées ou validées par les tutelles